

Parents d'élèves de 2° GT et 2° PRO : Demande d'aménagements pour les examens (BAC 2025)

Message destiné aux parents d'élèves scolarisés en classe de 2°GT et 2° PRO cette année 2022-2023 :

C'est en seconde que les parents doivent formuler si nécessaire une demande d'aménagements pour les épreuves du BACCALAUREAT

A partir de cette année, la **procédure de demande d'aménagements pour les examens est modifiée**. En effet, les demandes sont à faire en ligne sur **une application dédiée** : « **incluscol** » accessible par **le téléservice des responsables légaux ou par ce lien** (accès par vos codes EduConnect) :

<https://be1d.ac-dijon.fr/incluscol>

Date limite d'inscription sur INCLUSCOL : 16 mai 2023

Vous trouverez ci-dessous le guide d'utilisation à destination des responsables ainsi que le déroulé de ce qu'il y a à faire sur INCLUSCOL. En cas de problème, nous vous invitons à contacter le secrétariat du lycée.

Incluscol

Guide utilisateur

Candidat scolarisé

Déroulé de ce qu'il y a à faire sur le service INCLUSCOL :

Etape 1 : Se connecter à INCLUSCOL

Se connecter à l'adresse suivante : <https://be1d.ac-dijon.fr/incluscol>

Etape 2 : Formuler sa demande d'aménagement selon sa situation

Situation 1

Votre enfant **dispose d'aménagements actuellement en classe à partir d'un PAI, d'un PPS ou d'un PAP** et ces aménagements correspondent à ses besoins en matière d'examen

→ il n'y a pas de saisie de mesures à faire et vous passez à l'étape 3

Situation 2

- Votre enfant **ne dispose pas d'aménagements actuellement** en classe
ou
- vous estimez que **votre enfant dispose d'aménagements en classe à partir d'un PAI, d'un PPS ou d'un PAP qui ne correspondent pas entièrement à ses besoins pour l'examen**

→ vous devez alors saisir les mesures dont vous souhaitez qu'il bénéficie puis vous passez à l'étape 3.

Etape 3 : Imprimer et transmettre le récapitulatif

Vous validez la demande, l'imprimez et signez le récapitulatif reçu par mail.

Vous remettez ce récapitulatif au secrétariat du collège accompagné le cas échéant (uniquement pour la situation 2) des pièces justificatives à l'appui de la demande (pièces médicales sous pli cacheté, copie du PAI, PPS ou PAP).



Pièces jointes

Demande d'aménagement d'examen (version papier)

Guide de l'utilisateur INCLUSCOL